

COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 15 avril 2026



Nombre de Membres	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	27
Nombre de votants	27

Présents : J. FERNANDEZ, J. L. GLORIEUX, V. IGNOLIN, C. BAILLY, C. SAINTOT, E. HOCHWYLER, G. IVARS, M. CHAMPIN, L. GONTHIER, L. CANONNE, R. LEYNAUD, J. M. ZOUAOUI, C. NICAISE, S. CHARPENTIER, J. CARTOUX, L. POIRIER, M. N. FRANCOIS, C. BRESSON, C. HIOLET, J. ROISSET, B. BAILLET, L. RICHARD, O. ROMAN, C. VIGO, G. MANCUSO, A. S. BERTRAND

Pouvoirs :

M. GOMES donne pouvoir à C. BAILLY

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Valérie IGNOLIN

Objet : Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hautes Terres du Vistre – désignation des représentants

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant que l'assemblée délibérante de chaque collectivité adhérente au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hautes Terres du Vistre doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la représenter ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Considérant la candidature au mandat de délégué titulaire de Roland LEYNAUD et Sébastien CHARPENTIER ;

Considérant la candidature au mandat de délégué suppléant de Laurent POIRIER et Jonathan ROISSET ;

Considérant la candidature au mandat de délégué titulaire de Benoît BAILLET ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à la majorité (6 voix contre : B. BAILLET, L. RICHARD, O. ROMAN, C. VIGO, G. MANCUSO, A. S. BERTRAND),

Article 1 : désigne

- délégués titulaires : Roland LEYNAUD et Sébastien CHARPENTIER

- délégués suppléants : Laurent POIRIER et Jonathan ROISSET

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Jules FERNANDEZ,

Maire de REDESSAN



Valérie IGNOLIN,

Secrétaire de séance

